

Ces tarifs font partie du prospectus n°51 du 10/10/2023

## TAUX POUR LES DEMANDES &gt;= 60.000 EUR (1)

	Taux de base		Taux réduit (2)	
	Taux annuel (3)	Taux mensuel	Taux annuel (3)	Taux mensuel
<b>TAUX FIXE</b>				
[ 0 - 5 ans ]	4.72%	0.385072%	3.9900%	0.326925%
[ 5 - 10 ans ]	4.81%	0.392259%	4.0800%	0.334112%
[ 10 - 15 ans ]	4.87%	0.397047%	4.1400%	0.338900%
[ 15 - 20 ans ]	4.95%	0.403427%	4.2200%	0.345280%
[ 20 - 25 ans ]	5.01%	0.408209%	4.2800%	0.350062%
[ 25 - 30 ans ]	6.60%	0.534031%	5.8600%	0.475884%
<b>TERME FIXE (ou Crédit "Bullet")</b>				
<b>1/1/1 CAP / FLOOR 5% (4) (0,407412% mensuel)</b>				
[ 5 - 10 ans ]	5.62%	0.456685%	4.8900%	0.398538%
[ 10 - 15 ans ]	5.79%	0.470150%	5.0600%	0.412003%
[ 15 - 20 ans ]	5.96%	0.483594%	5.2300%	0.425447%
[ 20 - 25 ans ]	6.19%	0.501752%	5.4600%	0.443605%
<b>5/5/5 CAP / FLOOR 5% (0,407412% mensuel)</b>				
[ 10 - 15 ans ]	5.89%	0.478061%	5.1600%	0.419914%
[ 15 - 20 ans ]	6.10%	0.494651%	5.3700%	0.436504%
[ 20 - 25 ans ]	6.44%	0.521448%	5.7000%	0.463301%
<b>Taux fixe</b>				
[ 3 mois - 2 ans ] Crédit Pont				
Solo	7.60%	0.612287%	6.8600%	0.554140%
Combi (5)	5.20%	0.423336%	4.4700%	0.365189%
[ 2 - 5 ans ]	4.87%	0.397047%	4.1400%	0.338900%
[ 5 - 10 ans ]	5.32%	0.432877%	4.5900%	0.374730%
[ 10 - 15 ans ]	5.52%	0.448756%	4.7900%	0.390609%
[ 15 - 20 ans ]	5.67%	0.460648%	4.9400%	0.402501%
[ 20 - 25 ans ]	5.83%	0.473315%	5.1000%	0.415168%
<b>Indices de référence<sup>6</sup></b>				
Révision annuelle 1/1/1	3.620	0.2968	Indice A - Certificats de trésorerie à 12 mois	
Révision triennale 3/3/3	3.002	0.2468	Indice C - OLO à 3 ans	
Révision quinquennale 5/5/5	2.923	0.2404	Indice E - OLO à 5 ans	

Une baisse de taux ne peut jamais déboucher sur un taux d'intérêt négatif. Une hausse du taux d'intérêt est toujours limitée au double du taux d'intérêt initial.

(1) Pour les demandes < 60.000 EUR, le taux sera augmenté de 0,020809% sur base mensuelle (ou 0,25% sur base annuelle).

(2) Avec compte courant et revenus domiciliés chez Beobank ainsi qu'une assurance solde restant dû souscrite auprès de North Europe Life Belgium.

(3) Tous les taux d'intérêt annuels sont donnés à titre indicatif.

(4) En cas de révision annuelle 1/1/1, il existe un CAP de 0,082953% par mois (1,00% annuel à titre indicatif) si révision au cours de la 2ème année, et de 0,165906% par mois (2,00% annuel à titre indicatif) si révision au cours de la 3ème année.

(5) Combiné avec un crédit long terme

(6) Aucune révision si la différence entre le taux actuel et le nouveau taux est inférieure à la différence minimum de 0,041571% par mois (ou 0,50% par an).

Ces tarifs font partie du prospectus n°51 du 10/10/2023

**TAUX POUR LES DEMANDES >= 60.000 EUR (1)**

	Taux de base		Taux réduit (2)	
	Taux annuel (3)	Taux mensuel	Taux annuel (3)	Taux mensuel
<b>TAUX VARIABLE</b>				
<b>1/1/1 CAP / FLOOR 5% (4)(0,407412% mensuel)</b>				
] 0 - 5 ans ]	5.19%	0.422540%	4.4600%	0.364393%
] 5 - 10 ans ]	5.20%	0.423336%	4.4700%	0.365189%
] 10 - 15 ans ]	5.23%	0.425722%	4.5000%	0.367575%
] 15 - 20 ans ]	5.24%	0.426517%	4.5100%	0.368370%
] 20 - 25 ans ]	5.39%	0.438438%	4.6600%	0.380291%
] 25 - 30 ans ]	6.61%	0.534817%	5.8700%	0.476670%
<b>3/3/3 CAP / FLOOR 5% (0,407412% mensuel)</b>				
] 0 - 5 ans ]	5.36%	0.436055%	4.6300%	0.377908%
] 5 - 10 ans ]	5.36%	0.436055%	4.6300%	0.377908%
] 10 - 15 ans ]	5.37%	0.436849%	4.6400%	0.378702%
] 15 - 20 ans ]	5.38%	0.437643%	4.6500%	0.379496%
] 20 - 25 ans ]	5.51%	0.447963%	4.7800%	0.389816%
] 25 - 30 ans ]	6.83%	0.552090%	6.0900%	0.493943%
<b>5/5/5 CAP / FLOOR 5% (0,407412% mensuel)</b>				
] 5 - 10 ans ]	5.42%	0.440820%	4.6900%	0.382673%
] 10 - 15 ans ]	5.43%	0.441614%	4.7000%	0.383467%
] 15 - 20 ans ]	5.45%	0.443201%	4.7200%	0.385054%
] 20 - 25 ans ]	5.57%	0.452722%	4.8400%	0.394575%
] 25 - 30 ans ]	6.95%	0.561497%	6.2100%	0.503350%
<b>TAUX SEMI-VARIABLE</b>				
<b>10/5/5 CAP / FLOOR 5% (0,407412% mensuel)</b>				
] 10 - 15 ans ]	5.15%	0.419357%	4.4200%	0.361210%
] 15 - 20 ans ]	5.18%	0.421745%	4.4500%	0.363598%
] 20 - 25 ans ]	5.37%	0.436849%	4.6400%	0.378702%
] 25 - 30 ans ]	6.79%	0.548952%	6.0500%	0.490805%
<b>15/5/5 CAP / FLOOR 5% (0,407412% mensuel)</b>				
] 15 - 20 ans ]	5.22%	0.424927%	4.4900%	0.366780%
] 20 - 25 ans ]	5.38%	0.437643%	4.6500%	0.379496%
] 25 - 30 ans ]	6.83%	0.552090%	6.0900%	0.493943%
<b>20/5 CAP / FLOOR 5% (0,407412% mensuel)</b>				
] 20 - 25 ans ]	5.39%	0.438438%	4.6600%	0.380291%
] 25 - 30 ans ]	6.86%	0.554442%	6.1200%	0.496295%

Une baisse de taux ne peut jamais déboucher sur un taux d'intérêt négatif. Une hausse du taux d'intérêt est toujours limitée au double du taux d'intérêt initial.

(1) Pour les demandes < 60.000 EUR, le taux sera augmenté de 0,020809% sur base mensuelle (ou 0,25% sur base annuelle).

(2) Avec compte courant et revenus domiciliés chez Beobank ainsi qu'une assurance solde restant dû souscrite auprès de North Europe Life Belgium.

(3) Tous les taux d'intérêt annuels sont donnés à titre indicatif.

(4) En cas de révision annuelle 1/1/1, il existe un CAP de 0,082953% par mois (1,00% annuel à titre indicatif) si révision au cours de la 2ème année, et de 0,165906% par mois (2,00% annuel à titre indicatif) si révision au cours de la 3ème année.

Ces tarifs font partie du prospectus n°51 du 10/10/2023

FRAIS			
Frais de dossier*	500 EUR		
Indemnité de non-prélèvement	0,15% par mois calculé au prorata sur le capital non prélevé, à partir du 1er jour du 6ième mois qui suit la signature de l'acte	Option durée variable	50 EUR
Révision exceptionnelle de taux	250 EUR	Modification des garanties (transfert d'hypothèque, mainlevée partielle d'hypothèque, cession de rang, ajout / suppression de crédits / cautions, libération partielle de garantie mobilière)	250 EUR
Constat d'avancement	100 EUR		
Constat d'achèvement	100 EUR		
Modification du plan de remboursement (hors réduction du montant du crédit)	250 EUR		
Remise d'une nouvelle offre à la demande du client (avant signature de l'acte authentique)	250 EUR	Remplacement d'une garantie initiale par une autre garantie	250 EUR
		Duplicata attestation fiscale	50 EUR

\* A l'exception des crédits pont solo pour lesquels les frais de dossier sont de 300 EUR.

FRAIS D'EXPERTISE - TVA COMPRISE		
ESTIMATION STATISTIQUE DE LA VALEUR DE MARCHE AVEC VALIDATION DESKTOP – dossiers sans travaux de construction et/ou de transformation (estimation du bien dans son état actuel)		
BATIMENTS	Type 1	Type 2
VdV = La valeur de marché estimée par Gudrun Xpert du bien dans son état actuel	Habitation unifamiliale (1)	Biens avec max. 3 entités (2)
VdV ≤ 350.000 EUR	50 EUR	50 EUR
350.000 EUR < VdV ≤ 750.000 EUR	50 EUR	75 EUR
ESTIMATION STATISTIQUE DE LA VALEUR DE MARCHE AVEC VALIDATION DESKTOP – dossiers avec travaux de construction et/ou de transformation (estimation du bien dans l'état actuel et estimation du bien dans l'état futur, après travaux)		
BATIMENTS	Type 1	Type 2
VdV = La valeur de marché estimée par Gudrun Xpert du bien dans son état futur, après travaux.	Habitation unifamiliale (1)	Biens avec max. 3 entités (2)
VdV ≤ 350.000 EUR	75 EUR	75 EUR
350.000 € < VdV ≤ 750.000 €	75 EUR	115 EUR

(1) Eventuellement avec un espace à usage professionnel de max 30 m²

(2) Une entité est p.e. un appartement, un studio, un rez-de-chaussée commercial, ....

Remarques:

- L'évaluation d'un achat sur plan par l'intermédiaire d'un promoteur relève des taux relatifs aux bâtiments sans travaux.
- En cas de changement d'usage après travaux, c'est le nouvel usage du bien qui sera utilisé pour déterminer le taux, Par exemple: une habitation unifamiliale (type 1) devient un immeuble de trois appartements (type 2), les taux du type 2 seront appliqués.

Ces tarifs font partie du prospectus n°51 du 10/10/2023

## FRAIS D'EXPERTISE - TVA COMPRISE

## ESTIMATION DE LA VALEUR DE MARCHÉ AVEC VISITE DE LA PROPRIÉTÉ -

Dossiers sans travaux de construction et/ou rénovation (estimation de la propriété dans l'état actuel)

BATIMENTS	Type 1	Type 2	Type 3
VdV = La valeur de marché estimée par Gudrun Xpert	Habitation unifamiliale (1)	Biens avec max. 3 entités (2) dont max. 150m <sup>2</sup> destinés à un usage professionnel	Biens avec plus de 3 entités (2) et/ou plus de 150m <sup>2</sup> destinés à un usage professionnel
Vdv ≤ 350.000 EUR	225 EUR	225 EUR	350 EUR
350.000 EUR < Vdv ≤ 750.000 EUR	225 EUR	350 EUR	450 EUR
750.000 EUR < Vdv ≤ 1.000.000 EUR	350 EUR	450 EUR	675 EUR
1.000.000 EUR < Vdv ≤ 1.500.000 EUR	450 EUR	675 EUR	900 EUR
1.500.000 EUR < Vdv ≤ 2.000.000 EUR	675 EUR	900 EUR	1.250 EUR
Vdv > 2.000.000 EUR ou bien spécial (3)	sur offre	sur offre	sur offre
TERRAINS (4)	Type 1	Type 2	Type 3
VdV = La valeur de marché estimée par Gudrun Xpert	Une parcelle destinée à un bâtiment du Type1 OU une parcelle en zone agricole ou forestière	Une parcelle destinée à un bâtiment du Type 2 OU une parcelle composée (5)	Une parcelle destinée à un bâtiment du Type 3 (6) OU un terrain à lotir
Vdv ≤ 250.000 EUR	150 EUR	225 EUR	350 EUR
250.000 EUR < Vdv ≤ 350.000 EUR	225 EUR	350 EUR	450 EUR
350.000 EUR < Vdv ≤ 500.000 EUR	350 EUR	450 EUR	675 EUR
500.000 EUR < Vdv ≤ 750.000 EUR	450 EUR	675 EUR	900 EUR
750.000 EUR < Vdv ≤ 1.000.000 EUR	675 EUR	900 EUR	1.250 EUR
Vdv > 1.000.000 EUR ou terrain spécial (7)	sur offre	sur offre	sur offre

## ESTIMATION DE LA VALEUR DE MARCHÉ AVEC VISITE DE LA PROPRIÉTÉ -

Dossiers avec travaux de construction et/ou rénovation (estimation de la propriété dans l'état actuel et dans l'état futur, après travaux)

BATIMENTS	Type 1	Type 2	Type 3
VdV = La valeur de marché estimée par Gudrun Xpert	Habitation unifamiliale (1)	Biens avec max. 3 entités (2) dont max. 150m <sup>2</sup> destinés à un usage professionnel	Biens avec plus de 3 entités (2) et/ou plus de 150m <sup>2</sup> destinés à un usage professionnel
Vdv ≤ 350.000 EUR	350 EUR	350 EUR	450 EUR
350.000 EUR < Vdv ≤ 750.000 EUR	350 EUR	450 EUR	675 EUR
750.000 EUR < Vdv ≤ 1.000.000 EUR	450 EUR	675 EUR	900 EUR
1.000.000 EUR < Vdv ≤ 1.500.000 EUR	675 EUR	900 EUR	1.250 EUR
1.500.000 EUR < Vdv ≤ 2.000.000 EUR	900 EUR	1.250 EUR	1.700 EUR
Vdv > 2.000.000 EUR ou bien spécial (3)	sur offre	sur offre	sur offre

(1) Eventuellement avec un espace à usage professionnel de max 30m<sup>2</sup>.

(2) Une entité est p.e. un appartement, un studio, un rez-de-chaussée commercial, ...

(3) Un bâtiment spécial est p.e. une église, un hôpital, un château, ...ou un bien grevé d'un droit de superficie ou un bail emphytéotique, d'un leasing immobilier etc.

(4) Un terrain est une parcelle unique ou un ensemble de parcelles adjacentes. De parcelles qui ne forment pas un ensemble, sont considérées comme deux ou plusieurs terrains;

(5) Par parcelle composée on entend:

- une parcelle pour une maison unifamiliale avec un terrain adjacent sis en zone agricole ou forestière OU

- un ensemble de parcelles adjacentes situé en partie en zone agricole et en partie en zone forestière

(6) On entend ici aussi p.e. un terrain à bâtir pour des immeubles à appartements, commerce, PME, industrie ou bureaux

(7) Des terrains destinés à des fonctions publiques ou des bâtiments spéciaux (3) ou des terrains grevés d'un droit de superficie ou d'un bail emphytéotique, d'un leasing immobilier etc.

## Remarques et conditions tarifaires spécifiques

- L'expertise d'un projet sur plan relève des tarifs pour les bâtiments sans travaux.

- En cas d'une modification de la destination de la propriété après travaux, la nouvelle destination sera déterminante pour l'application des tarifs (p.ex. une habitation unifamiliale (type 1) devient un bâtiment avec 3 appartements (Type 2), les tarifs d'un bâtiment du type 2 sera d'application.

- Le tarif est augmenté d'une tranche (150 devient 225; 225 devient 350; etc.) si pour l'évaluation de la valeur de marché une recherche concernant la possibilité de lotir ou de diviser le bien est requise.

- Gudrun Xpert SA se réserve le droit de diviser une demande en plusieurs missions si celle-ci concerne plusieurs biens. Par "bien" on entend un ensemble vendable séparément.

- Si les informations indispensables concernant les travaux de construction ou de rénovation s'avéraient incomplètes ou non disponibles au plus tard au moment de la visite, l'évaluation se limitera à l'estimation de la valeur actuelle du bien. Si les informations sont envoyées dans les 6 mois suivant l'envoi du rapport, l'estimation de la valeur après travaux pourra être déterminée moyennant le paiement anticipé de frais de révision, s'élevant à 50% des tarifs.

Ces tarifs font partie du prospectus n°51 du 10/10/2023

## EXEMPLES REPRESENTATIFS

### Exemple représentatif n°1 : Remboursement en mensualités constantes

Vous empruntez 150,000 € à taux fixe pendant 20 ans, avec remboursement en mensualités constantes

LES FRAIS INCLUS DANS LE TAEG		CELA VOUS DONNE	
Frais de dossier	€ 500.00	Montant de la 1 <sup>ère</sup> mensualité	€ 920.34
Frais d'expertise	€ 225.00	Coût total du crédit	€ 78,726.92
Prime annuelle assurance solde restant dû	€ 261.14	Montant total dû	€ 228,726.92
Primes assurance incendie	Non inclus	Taux débiteur annuel	4.22%
Frais de notaire et d'enregistrement*	€ 3,725.50	Taux débiteur mensuel	0.345278%
<b>Total des frais</b>	<b>€ 4,711.64</b>	<b>TAEG</b>	<b>4.81%</b>

### Exemple représentatif n°2 : Remboursement en mensualités dégressives

Vous empruntez 150,000 € à taux variable 5/5/5 pendant 20 ans, avec remboursement en mensualités dégressives

LES FRAIS INCLUS DANS LE TAEG		CELA VOUS DONNE	
Frais de dossier	€ 500.00	Montant de la 1 <sup>ère</sup> mensualité	€ 1,202.58
Frais d'expertise	€ 225.00	Coût total du crédit	€ 76,988.79
Prime annuelle assurance solde restant dû	€ 226.23	Montant total dû	€ 226,988.79
Primes assurance incendie	Non inclus	Taux débiteur annuel	4.72%
Frais de notaire et d'enregistrement*	€ 3,725.50	Taux débiteur mensuel	0.385054%
<b>Total des frais</b>	<b>€ 4,676.73</b>	<b>TAEG</b>	<b>5.36%</b>

### Exemple représentatif n°3 : Remboursement à terme fixe

Vous empruntez 150,000 € à taux fixe pendant 10 ans, avec remboursement du capital à l'échéance

LES FRAIS INCLUS DANS LE TAEG		CELA VOUS DONNE	
Frais de dossier	€ 500.00	Montant de la 1 <sup>ère</sup> mensualité	€ 562.09
Frais d'expertise	€ 225.00	Coût total du crédit	€ 71,901.30
Prime annuelle assurance solde restant dû	€ 0.00	Montant total dû	€ 221,901.30
Primes assurance incendie	Non inclus	Taux débiteur annuel	4.59%
Frais de notaire et d'enregistrement*	€ 3,725.50	Taux débiteur mensuel	0.374730%
<b>Total des frais</b>	<b>€ 4,450.50</b>	<b>TAEG</b>	<b>4.98%</b>

### Exemple représentatif n°4 : Le Crédit-Pont Combi

Vous empruntez 150,000 € à taux fixe pendant 1 an, avec remboursement du capital à l'échéance.

Dans cet exemple, ce crédit-pont est combiné avec un autre crédit long terme pour le même montant.

LES FRAIS INCLUS DANS LE TAEG		CELA VOUS DONNE	
Frais de dossier	€ 250.00	Montant de la 1 <sup>ère</sup> mensualité	€ 547.78
Frais d'expertise	€ 112.50	Coût total du crédit	€ 9,871.11
Prime annuelle assurance solde restant dû	€ 0.00	Montant total dû	€ 159,871.11
Primes assurance incendie	Non inclus	Taux débiteur annuel	4.47%
Frais de notaire et d'enregistrement*	€ 2,935.25	Taux débiteur mensuel	0.365189%
<b>Total des frais</b>	<b>€ 3,297.75</b>	<b>TAEG</b>	<b>6.87%</b>

\* A l'exclusion des honoraires du notaire et des frais en cas de mainlevée d'une inscription hypothécaire. Basé sur une estimation établie par la Fédération Royale du Notariat belge.

Le TAEG est calculé sur base des hypothèses suivantes :

- Le contrat de crédit hypothécaire reste valable pendant la durée convenue et les Parties remplissent leurs obligations selon les conditions et aux dates déterminées dans le contrat de crédit hypothécaire.
- Le montant total du crédit est supposé être prélevé en une seule fois à la date de l'acte notarié ou sous seing privé qui met la Créditée en droit de disposer du crédit.
- Les remboursements en capital et/ou intérêts se font sur base d'une année de 12 mois de 30,41666 jours (mois normalisés).
- Le paiement des frais uniques est supposé se faire au moment de la mise à disposition du crédit.
- Le taux débiteur est le taux réduit affiché et reste fixe pendant toute la durée du crédit. Pour les crédits avec taux variable, le taux d'intérêt est considéré comme restant fixe pendant toute la durée du crédit, et un TAEG correspondant au plus mauvais cas de variation de taux a été calculé dans le formulaire « Informations Européennes Standardisées (ESIS) » remis à la Créditée.
- Frais de sûreté : à payer au notaire et calculés sur base de 100% du montant du crédit avec une inscription hypothécaire.
- Prime annuelle d'assurance solde restant dû : à payer à North Europe Life Belgium pendant 2/3 de la période et calculée sur base des caractéristiques du crédit et du taux réduit affiché, pour un non-fumeur de 35 ans. Un paiement éventuel de surprime n'est pas pris en compte. Il s'agit d'une assumption de North Europe Life Belgium.
- Frais d'expertise : à payer à l'expert sur la base d'une visite sur site d'une maison unifamiliale de Type 1 avec un VdV < 350 000 EUR.